



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GROUPAMA ET LE GROUPE ACG ANNONCENT LA SIGNATURE D'UN ACCORD RELATIF À LA CESSIION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION GROUPAMA PRIVATE EQUITY

Paris, le 7 janvier 2013

Groupama et le Groupe ACG annoncent ce jour la signature d'un accord portant sur la cession par Groupama au Groupe ACG de 100% du capital de Groupama Private Equity ("GPE").

La conclusion de cette opération est soumise à l'obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités compétentes et devrait intervenir au premier trimestre 2013.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Groupama de cession de ses activités non-stratégiques. Le rapprochement de GPE et d'ACG, qui présentent de fortes complémentarités, permet de créer un acteur indépendant du private equity, leader du marché français et européen, présent sur les métiers du fonds de fonds primaires et secondaires, et de l'investissement direct en capital et mezzanine.

A l'occasion de ce processus de cession, Groupama a saisi l'opportunité de céder les parts détenues par le groupe dans les fonds d'investissement direct en capital (FCPR Acto et FCPR Acto Capital II) à Luxempart et à Five Arrows Secondary Opportunities III, un fonds du groupe Rothschild. Cette dernière opération s'accompagne du transfert de l'équipe de gestion Acto Capital au sein d'une nouvelle société de gestion en cours d'agrément par l'Autorité des Marchés Financiers, qui opérera sous un nom différent et sera sponsorisée par Luxempart, société d'investissement cotée en bourse de Luxembourg.

Groupama conserve la totalité de ses investissements dans les autres fonds gérés par Groupama Private Equity (investissement fonds de fonds et mezzanine).

« Nous avons recherché la meilleure solution pour sécuriser la gestion future de nos intérêts et de ceux de nos co-investisseurs dans les fonds gérés par Groupama Private Equity et pour permettre aux équipes de gestion de poursuivre le développement de leurs activités. L'accord avec le Groupe ACG satisfait pleinement cette ambition et permet ainsi de donner un nouvel élan au développement des équipes que nous avons accompagnées pendant de longues années », commente Christian Collin, directeur général délégué de Groupama SA.

Les activités de Groupama Private Equity qui rejoignent le Groupe ACG représentent 1,6 Md€ d'engagements gérés pour le compte des différentes entités de Groupama et d'investisseurs institutionnels tiers et se déclinent en deux pôles d'investissement gérés par des équipes d'investissement distinctes : le fonds de fonds (Quartilium) pour 1,4Md€ et la mezzanine sponsor et sponsorless (ActoMezz) pour 0,2Md€.

« Nous sommes ravis de la réalisation de cette opération entre le Groupe ACG et Groupama Private Equity, dont les équipes se connaissent de longue date et partagent la même vision de leur métier d'investisseur en private equity pour compte de tiers. Ce rapprochement permettra de capitaliser sur nos atouts communs et de constituer un groupe qui, avec près de 3,5 Md€ sous gestion et des équipes renforcées et associées à sa

réussite, sera en mesure d'optimiser la qualité des services apportés à ses clients et d'accélérer son développement à l'international », commente Wladimir Mollof, Président du Groupe ACG.

A propos de Groupama (www.groupama.com)

Première mutuelle d'assurance, acteur majeur et généraliste en France, présent dans 11 pays, principalement en Europe, Groupama compte 13 millions de sociétaires et clients et 35 000 collaborateurs.

A propos de Groupe ACG (www.acg-private-equity.com)

ACG Private Equity, fondée en 1998 par Wladimir Mollof, est l'un des principaux gestionnaires européens indépendants de fonds de fonds de capital-investissement. Agréé par l'AMF depuis 2000, ACG Private Equity dispose d'une expertise dans la gestion de fonds de fonds dédiés ou multi-investisseurs et de fonds secondaires. Ses investisseurs réunissent notamment des banques, des sociétés d'assurance, des institutions financières de premier plan et des family offices français et étrangers.

Elle est à l'origine du développement du Groupe ACG, qui s'inscrit dans le mouvement de consolidation du capital-investissement (Private Equity), notamment du fait du retrait des grands institutionnels. MM Mollof et Court, ses principaux dirigeants, l'ont initié dès 2007. La reprise de GPE est la cinquième opération de croissance externe que réalise le Groupe ACG dans le domaine de la gestion de fonds de private equity après la prise de contrôle de Gimar Capital Investissement en avril 2011, de Sigma Gestion en septembre 2011 puis de Viveris Management et d'IPSA en décembre 2011, toutes sociétés de gestion agréées par l'AMF. Cette croissance externe vient renforcer la dynamique de croissance interne du groupe (près de 200 M€ levés en 2012), via de nouveaux fonds ou de nouveaux produits.

Les sociétés du groupe sont membres de l'AFIC et de l'EVCA. Son siège est à Paris.

Contact presse Groupama

Caroline Le Roux – +33 (0)1 44 56 76 40
caroline.le-roux@groupama.com

Contact presse Groupe ACG

Alexis Valero - +33 (0)6.67.27.60.12
01.71.16.20.58 - avalero@capmot.com